

Logement : étudiants et seniors vont bientôt cohabiter

Pour répondre aux difficultés de logement des étudiants et à la solitude de certaines personnes âgées, l'association solidarité intergénérationnelle par le logement a vu le jour.

C'est une colocation d'un genre nouveau sur le Valenciennois. Après les chambres étudiantes, les colocations entre jeunes dans le privé, voici le logement intergénérationnel. Dans les jours prochains, l'université de Valenciennes et la ville vont être unies au sein d'une même association nommée Solidarité intergénérationnelle par le logement (SIL). Le principe est simple : mettre en relation une personne âgée et un jeune étudiant à la recherche d'un logement. Une bonne manière de remédier dans une moindre mesure à la crise du logement chez les étudiants (lire l'encadré).

Comment est né le projet ? Tout est parti d'une commande de l'université de Valenciennes, par la voix de Michel Blaise, à l'institut régional du travail social, d'une étude sur le logement intergénérationnel. Trois étudiants ont planché sur le sujet en prenant quatre villes à proximité de l'université : Valenciennes, Aulnoy, Famars et Trith.

C'est de cette étude, et avec la volonté de Valenciennes qui a choisi de développer activement sa politique envers les seniors (personnes âgées de plus de 60 ans), qu'est né le projet de l'association solida-

rité intergénérationnelle par le logement.

■ Y a-t-il de la demande ?

« Il y a des étudiants en difficulté sociale et financière, ce projet leur apporte une réponse », précise Michel Blaise. Quant aux seniors, le but est de rompre l'isolement. « C'est une aventure humaine. Une offre de logement avec une volonté de solidarité. Il faut avoir envie de partager », ajoute l'universitaire.

■ Comment ça marche ?

C'est très simple. Les seniors remplissent une fiche avec leurs demandes et les étudiants font de même. Ensuite, c'est à l'association que les responsables les mettront en relation. « Nous allons d'abord rendre visite au senior afin d'avoir un entretien avec lui et faire l'état des lieux du logement. Puis, nous voyons l'étudiant avant qu'ils se rencontrent », explique Christelle Beaufort, la présidente de SIL. Dès lors, une convention d'hébergement est établie. Les deux parties s'engagent pour un minimum de six mois.

■ Quelles sont les contraintes ?

Si le senior prête une pièce de sa maison, l'étudiant doit, en échange, participer aux charges (à hauteur de 40 euros par mois) et effectuer quelques



Étudiants, élus de la ville, seniors et université se sont réunis pour créer l'association SIL.

tâches inscrites dans la convention d'hébergement comme sortir les poubelles, faire quelques courses mais aussi faire découvrir l'informatique, échanger des conseils sur différents thèmes...

■ Qu'en pensent les étudiants ?

« Les étudiants recherchent la pluralité. Cette solution est une offre alternative qui apporte beaucoup d'avantages surtout au niveau financier. Après, les contraintes sont surmontables », explique Fabien Bévis, de la fédération des étudiants valenciennois. Même si ces derniers ont des a priori par rapport aux services à rendre, cela les intéresse particulièrement. « L'étudiant sait qu'il y aura un cadre à res-

pecter et qu'il faudra éviter de mettre la musique à fond ou de rentrer à 3h du matin », rappelle Fabien Bévis.

■ Et les seniors ?

« C'est un peu plus compliqué de communiquer sur ce projet avec les seniors parce que culturellement, on n'est pas habitué à ce système », remarque Christelle Beaufort. C'est par l'intermédiaire du conseil des seniors que l'information sera diffusée vers les personnes de plus de 60 ans, valides « car il ne s'agit pas que l'étudiant devienne une aide à domicile », précise Marie-Paule Godin, adjointe au maire. « C'est une idée qui nous a séduits », commente Alain Delattre, président du conseil des seniors. Rompre

l'isolement, faire un geste de générosité envers les étudiants... « Les seniors pourront recevoir des jeunes chez eux. Ce sera très enrichissant pour eux comme pour les jeunes », poursuit Alain Delattre.

Reste maintenant à attendre les demandes des étudiants et des seniors. Dans quelques jours, les statuts de l'association seront déposés. Et dès septembre, un étudiant pourra trouver un logement chez un des seniors valenciennois.

■ Lucie Croës

Contact à l'université : Nathalie Gosset au 03 27 21 11 37 ou nathalie.gosset@univ-valenciennes.fr

Contact à la mairie : Laurence Maliar-Blot au 03 27 22 56 34 ou lmaliar@ville-valenciennes.fr

CHIFFRES

60% C'est le nombre d'étudiants boursiers inscrits à l'université de Valenciennes.

10 000 C'est le nombre d'étudiants qui fourmillent à l'université.

600 C'est le nombre d'étudiants étrangers qui pourraient être intéressés par ce projet « qui permet à ceux qui sont loin de chez eux de retrouver un esprit de famille ».

1170 C'est, environ, le nombre de chambres étudiantes à disposition sur le Valenciennois par le CROUS dont une résidence sur le Cambrésis.

Éclairage Une façon de lutter contre le logement insalubre

Même si le but n'est pas de répondre à la crise du logement, l'association peut apporter des solutions durables aux étudiants.

Débarqué en plein Valenciennes, l'étudiant étranger ne connaît personne. A la recherche d'un logement, il se dirige alors vers le Crous puis vers les logements privés quand les résidences universitaires sont prises d'assaut. Si bien, comme l'explique Christelle Beaufort, que certains tombent dans les mains de marchands de sommeil. Parfois, ils sont obligés de travailler la nuit pour payer le loyer d'un logement indigne. « Avec l'association, les étudiants retrouvent une ambiance familiale et peuvent plus

facilement d'intégrer, ajoute Michel Blaise. De cette manière, ils ne seront plus obligés de travailler la nuit. Les étudiants seront donc plus concentrés la journée lors des cours et cela peut contribuer à une meilleure réussite de nos étudiants. »

Entre les logements du Crous (qui possède quatre résidences avec 773 chambres résidence Mousseron, environ 2010 chambres aux Tertiales, 34 chambres à la résidence Arthur Leleu et 95 chambres à la résidence Gustave



SIL

Solidarité Inter-générationnelle par le Logement

Ansart), la colocation entre jeunes ou avec les seniors au travers de l'association SIL et les logements privés, les étudiants auront le choix pour éviter de tomber entre les mains d'un propriétaire peu scrupuleux. ■ L.C